



F. LAURENT  
—  
PRINCIPES  
DE  
DROIT CIVIL

29

—  
DES PRIVILÈGES  
ET HYPOTHÈQUES

KM19

.F8

L3

1887

v.29



1020013424

PRINCIPES

DE

DROIT CIVIL

FRANÇAIS

PRINCIPES  
DE  
**DROIT CIVIL**  
FRANÇAIS

PAR

**F. LAURENT,**

PROFESSEUR A L'UNIVERSITÉ DE GAND.

Ouvrage couronné au concours quinquennal des sciences morales et politiques.

TOME VINGT-NEUVIÈME.

(4<sup>e</sup> ÉDITION.)



BRUXELLES

BRUYLANT-CHRISTOPHE & C<sup>ie</sup>, ÉDITEURS  
SUCCESSEUR : ÉMILE BRUYLANT  
RUE BLAES, 49

PARIS 111948

LIBRAIRIE A. MARESCO, AINÉ  
A. CHEVALIER-MARESCO & C<sup>ie</sup>, SUCCESSEURS  
RUE SOUFFLOT, 20.

1887

*Droits de traduction et de reproduction réservés.*

Bruxelles — Typ. BRUYLANT-CHRISTOPHE & C<sup>ie</sup>.

46051